



## Formation choisir le meilleur mode de transmission de son entreprise

Trouver les solutions optimales pour envisager sereinement la passation de l'entreprise

### Objectifs de la formation

- Évaluer ce qu'il faudra payer et comment réduire ce montant
- Clarifier les exonérations en matière de plus-value et de droits de mutation
- Trouver la solution fiscale adaptée au repreneur et au cédant
- Prévoir les conséquences de la vente, de la succession ou de la donation

### Les + Tissot formation

- Tableaux et schémas explicatifs
- Cas pratiques et exercices récapitulatifs sur les plus-values et régimes d'exonération



Offert à chaque participant :

15 jours d'accès Internet à la solution «Comptabilité, fiscalité et paie pour les PME».

### A qui s'adresse cette formation ?

- Dirigeant d'entreprise
- Expert-comptable
- Collaborateur de cabinet d'expertise comptable

### Les intervenants

#### Julien DIMUR

Conseil et formateur en gestion et comptabilité, avec une expérience de 10 ans dans le domaine du bâtiment.

### Dates et lieux

**Warning:** Invalid argument supplied for foreach() in /home/tissotformation/public\_html/wp-content/themes/tissot/page-fiche-formation-p1.php on line 83

### Durée

1 jour

### Tarif

690 € HT  
soit 825.24 € TTC

[Programme détaillé sur la page suivante >](#)



## Programme de la formation

### 1. La vente à titre onéreux de l'entreprise individuelle

- Les plus-values professionnelles
- Les régimes d'exonération pour les TPE et les PME
- La valeur du fonds et/ou de l'entreprise : un critère d'exonération
- L'intérêt de faire correspondre cession de l'entreprise et départ à la retraite
- Transmettre un fonds donné en location gérance : sans risque de taxation
- L'immobilier d'entreprise : prendre la bonne option
- Articuler les différents régimes d'exonération
- Optimiser les coûts pour l'acquéreur : droits dus par le cessionnaire et situations particulières (Fonds de commerce, débits de boissons, offices publics et ministériels)

### 2. La vente à titre onéreux de l'entreprise sociétaire

- Cessions d'actifs ou cession de parts : un choix s'impose !
- Plus-value mobilière des particuliers : les régimes d'exonération existants et à venir
- Société de personnes : le statut peu enviable de l'associé simple investisseur en capital
- Dispense de TVA lors de la transmission d'une universalité de biens : comment ça marche
- Droits de mutation : une taxation qui dépend du régime fiscal de la société

### 3. La transmission à titre gratuit : succession et donation

- Entreprise individuelle ou société de personne : un report d'imposition de la plus-value qui se mû en exonération définitive
- Droit de mutation : de l'intérêt d'avoir souscrit un pacte Dutreil
- Paiement différé et fractionné des droits d'enregistrement

### 4. Les particularités de la transmission et ses risques

- L'apport en société et le régime de l'article 151 octies du CGI
- Le changement de régime fiscal de la société de personne relevant de l'impôt sur le revenu
- Les biens migrants
- Les risques : abus de droit et acte anormal de gestion



## Qui sommes-nous ?



**TISSOT**  
**FORMATION**

Depuis plus de 40 ans, les Editions TISSOT vous proposent des publications pratiques pour faciliter l'application du droit du travail en entreprise.

TISSOT poursuit aujourd'hui sa mission et vous transmet, à travers une sélection de formations en droit social, management, RH, paie, santé/sécurité, comptabilité et fiscalité, développement personnel, les repères et les bons réflexes à avoir en entreprise. Pour chaque situation, vous disposez de la solution concrète et opérationnelle.



## Nous contacter

**Tissot Formation**  
249, rue de Crimée  
75019 Paris

**Tél.** : 01 53 35 20 25  
**Fax** : 01 53 35 16 77

**E-mail** : [contact@tissot-formation.fr](mailto:contact@tissot-formation.fr)  
**Web** : [www.tissot-formation.fr](http://www.tissot-formation.fr)



**TISSOT  
FORMATION**

# Bulletin d'inscription

À photocopier, compléter et renvoyer :

- Par fax au **01 53 35 16 77**
- Par mail à **contact@tissot-formation.fr**
- Par courrier à **Tissot Formation - 249 rue de Crimée - 75019 PARIS**

Vous pouvez également réserver :

- Par téléphone au **01 53 35 20 25**
- Sur **www.tissot-formation.fr**

TITRE DU STAGE	DATE ET LIEU	
	Remise	Prix
Montant Participant 1	-	
Montant Participant 2	- 10 %	
Montant Participant 3	- 10 %	
<b>TOTAL HT</b>		
<b>TOTAL TTC (TVA : 19,6 %)</b>		

Groupez vos inscriptions pour bénéficier de tarifs préférentiels (- 10 % sur vos 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> inscriptions ; - 15 % sur la 4<sup>e</sup> et suivantes). Les réductions s'appliquent sur les formations les moins chères et ne sont pas cumulables avec d'autres offres.

**Merci de renvoyer un bulletin par session de formation.**

**Participant 1 :**

NOM : ..... PRÉNOM : .....

FONCTION : ..... SERVICE : .....

EMAIL : .....

TEL : ..... FAX : .....

ETABLISSEMENT : .....

**Participant 2 :**

NOM : ..... PRÉNOM : .....

FONCTION : ..... SERVICE : .....

EMAIL : .....

TEL : ..... FAX : .....

ETABLISSEMENT : .....

**Responsable du suivi de l'inscription :**

NOM : ..... PRÉNOM : .....

FONCTION : .....

EMAIL : .....

TEL : ..... FAX : .....

ETABLISSEMENT : .....

NAF : ..... EFFECTIF : .....

ADRESSE : .....

CODE POSTAL : ..... VILLE : .....

**N° de déclaration d'activité : 82 74 02373 74**

**Participant 3 :**

NOM : ..... PRÉNOM : .....

FONCTION : ..... SERVICE : .....

EMAIL : .....

TEL : ..... FAX : .....

ETABLISSEMENT : .....

**Adresse de facturation (si différente) / organisme collecteur :**

NOM : ..... PRÉNOM : .....

FONCTION : .....

EMAIL : .....

TEL : ..... FAX : .....

ETABLISSEMENT : .....

NAF : ..... EFFECTIF : .....

ADRESSE : .....

CODE POSTAL : ..... VILLE : .....

Cachet, date et signature :

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION

L'inscription aux formations suppose le renvoi à Tissot Formation, par courrier, télécopie ou sur le site [www.tissot-formation.fr](http://www.tissot-formation.fr), d'un bulletin d'inscription dûment complété soit par le stagiaire, soit par le responsable de l'inscription. Les inscriptions par téléphone ne sont définitivement prises en compte qu'à réception d'une confirmation écrite. Suite à la réception du bulletin d'inscription, le stagiaire reçoit sa convention de formation récapitulant l'ensemble des caractéristiques de la formation. Les réductions pour inscriptions multiples s'appliquent sur les formations les moins chères et ne sont pas cumulables avec d'autres offres.

**Les frais d'inscription comprennent** l'accès à la formation, les pauses, le déjeuner et les documents dédiés. Ils ne comprennent pas l'hébergement et le transport. Tissot Formation se réserve le droit de modifier le programme si les circonstances l'y obligent, sans que les participants ne puissent prétendre à une quelconque indemnisation. Dates, programmes et intervenants non contractuels.

## Le règlement peut se faire par chèque ou par virement

à l'ordre de : Éditions Tissot.  
Domiciliation : Laydernier Entreprises  
Banque : Laydernier - Code banque : 10 228  
Code guichet : 02 648  
N° de compte : 14746000200 - Clé RIB : 20  
BIC : LAYDFR2W  
IBAN : FR76 1022 8026 4814 7460 0020 020

**Adresse d'envoi du règlement :**  
Éditions Tissot - Tissot Formation  
BP 109 - 74941 Annecy-le-Vieux Cedex

## Remplacement / Report

Les participants peuvent, sans frais, se faire remplacer ou reporter leur inscription à une date ultérieure.

**En cas d'annulation** reçue moins de 15 jours avant la date de la formation, les frais d'inscription restent dus en totalité. En cas d'annulation reçue plus de 15 jours avant la date de la formation,

des frais de dossier à hauteur de 190 € HT seront dus. Les annulations doivent nous être communiquées par écrit, le cachet de la poste faisant foi.

## Confidentialité

Le stagiaire s'interdit de reproduire ou de représenter au bénéfice de toute personne n'ayant pas pris part à la formation, à titre gratuit ou onéreux, tout ou partie des supports de formation qui lui ont été remis, sans avoir préalablement obtenu l'autorisation expresse des Éditions Tissot ou de ses ayants droit.

## Informatique et libertés

En application de la loi "Informatique et Libertés" du 6/01/1978, les informations qui vous sont demandées sont nécessaires au traitement de votre inscription. Vous pouvez exercer votre droit d'accès, d'opposition et d'annulation par courrier adressé à Tissot Formation - BP 109 - 74941 Annecy-le-Vieux Cedex. Vos données personnelles peuvent être transmises à nos partenaires commerciaux. Vous pouvez vous y opposer en écrivant à cette même adresse.